

1998 a permis de faire le bilan des projets en cours et explorer de nouvelles voies de coopération;

- le Ministère des Pêches et Océans (MPO) et l'Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer (IFREMER);
- l'Agence Spatiale Canadienne (ASC) et le Centre national d'études spatiales (CNES).

La France et le Canada ont aussi convenu de faciliter la coopération technologique entre PME/PMI; l'Accord signé entre l'ANVAR et le programme PARI du CNRC en octobre 1998 est un pas positif dans cette direction.

De son côté, la France est aussi intéressée à approfondir ses relations en S-T avec le Canada. Les Français sont particulièrement intéressés par l'expérience canadienne dans les sujets suivants:

- les fonds de capital-risque;
- notre régime fiscal incitatif;
- les liens qui existent entre les universités et le secteur privé;
- les mécanismes canadiens de transfert et de diffusion de la technologie;
- les actions en faveur de l'innovation et en particulier pour la création d'entreprises innovantes;
- les programmes de formation d'entrepreneurs au niveau universitaire;
- les technologies éducatives.

Finalement, le Canada est une destination de premier choix pour les jeunes chercheurs français qui souhaitent pratiquer des stages post-doctoraux mais aussi pour les chercheurs français. Toutefois, les universités canadiennes attirent beaucoup plus d'étudiants français que les universités françaises n'accueillent de Canadiens.

La présence de l'Union européenne comme soutien gouvernemental à la recherche augmente à mesure que la politique européenne en matière de recherche et d'innovation prend de la maturité. Sur la période 1990-1996, il y a eu 7 036 participations de laboratoires ou d'industries françaises dans les programmes-cadres de R-D de l'UE. En 1997, l'allocation du Programme Cadre de Recherche Développement dépassait le total des crédits incitatifs de tous les ministères français (3,38 milliards FF contre 3,35 milliards FF). La France est le second contributeur et un important bénéficiaire des budgets de R-D de l'Union européenne. Les groupes français peuvent jouer un rôle facilitateur en amenant des partenaires canadiens dans leurs équipes pour préparer des propositions dans le Programme cadre de R-D. Les Canadiens peuvent participer en vertu de l'Accord de Coopération Canada-UE en S-T.

A. Le potentiel

Le secteur public français a effectué des investissements considérables afin d'établir et de conserver la structure de recherche publique, actuellement la plus complète d'Europe. Toutes proportions gardées, le secteur privé français contribue moins à la R-D que les États-Unis ou le Japon. Depuis 1981, les dépenses des secteurs public et privé français sont passées d'un peu moins de 2 p. 100 du PIB à 2,3 p. 100 en 1998.

Les principales caractéristiques du système de recherche français sont sa spécialisation sectorielle selon des filières 'classiques', l'importance du gouvernement et des entreprises